

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
DES HAUTES-ALPES

COMMUNE DE VENTAVON

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

En exercice : 14

Présents : 09

Votants : 10

L'an deux-mille-vingt-trois et le 05 décembre, le Conseil Municipal de la Commune de VENTAVON dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle de l'école, sous la présidence de M. Juan MORENO, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 28 novembre 2023

Présents : BENISTANT Agnès, BOUCHET Nathalie, CHASTEL Sandrine, HECTOR France, BEYNET Gérard, CHAUVIN Christian, LANG Jean-Luc, ROUMIEU Régis

Absent avant donné procuration : BEDERIAN Alexandre à MORENO Juan

Absents : BELLON Michel, BORGNA Eric, CHEVAL Jérôme, LATARD Sébastien

Secrétaire de séance : CHASTEL Sandrine

Ouverture de séance à 18h30

DEL 2023-48 – Instauration de servitudes de passage via convention de servitudes

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que dans le cadre de ses compétences, la Commune de Ventavon souhaite réaliser l'aménagement du réseau d'eaux usées sur le secteur nord de la commune.

Pour ce faire, elle doit établir des conventions de servitudes de passage afin de recueillir l'accord des propriétaires concernés.

Conformément à l'article L.1311-13 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal que Monsieur Christian CHAUVIN, 1^{er} adjoint, représente la commune dans les conventions à titre gratuit à intervenir.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Décide** d'établir des conventions de servitude afin de recueillir l'accord des propriétaires concernés ;
- **Autorise** Monsieur Christian CHAUVIN, 1^{er} adjoint, à représenter la commune lors de la signature des conventions à titre gratuit à intervenir, conformément à l'article L.1311-13 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- Autorise Monsieur le Maire, à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de ces opérations.

Ainsi fait à Ventavon, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre des
délibérations du Conseil Municipal

Le Maire,
Juan MORENO

